



## **RAPPORT DE LA COORDINATION TUNISIENNE DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES MOI SEPTEMBRE 2020**

La Tunisie a adopté une nouvelle constitution le 27 janvier 2014, qui a ouvert une nouvelle voie à tous les citoyens tunisiens notamment en matière de protection des droits des femmes.

L'article 46 de ladite constitution stipule que :« *L'Etat s'engage à protéger les droits acquis de la femme, les soutient et œuvre à les améliorer.L'État garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines.L'Etat œuvre à réaliser la parité entre la femme et l'homme dans les conseils élus.L'État prend les mesures nécessaires afin d'éradiquer la violence contre la femme* ».

Malgré l'adoption par la Constitution tunisienne de l'égalité entre les citoyennes et les citoyens en matière de droits et de libertés, et la garantie des droits à l'éducation, au travail, à la protection sociale, le droit à l'eau, à la culture et à un environnement sain et équilibré, les gouvernements successifs ont continué à poursuivre les choix économiques et sociaux du même modèle de développement, qui a exacerbé la crise économique et sociale, qui a constitué la raison majeure du déclenchement du soulèvement de 17 décembre 2010 - 14 janvier 2011.

Bien que l'article 40 de la constitution reconnaisse au citoyen et à la citoyenneté le droit de travailler dans des conditions décentes et avec un salaire équitable, les droits économiques et sociaux garantis par la constitution elle-même sont loin d'être effectivement, garants des droits des femmes. Les femmes continuent de souffrir de discrimination et d'inégalité en raison de la diffusion du patriarcat et de la faiblesse du système législatif en matière de protection des droits des femmes travailleuses et le manque d'harmonisation des lois en

vigueur avec la constitution et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les conventions de l'OIT que la Tunisie a ratifiées depuis 2011.

Les droits économiques et sociaux sont loin d'être acquis par les femmes et sont encore entachés de discrimination et d'inégalités de fait, que la violation des droits a connu une croissance dans le cadre de la crise économique profonde qui s'est caractérisée par le retrait de l'État de son rôle social dans les domaines de la santé, ce qui est de nature à engendrer des charges supplémentaires au citoyen qui doit supporter lui-même les répercussions des différentes réformes économiques, financières et fiscales imposées par les sphères du monopole financier en l'occurrence le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Ceci a abouti à la privatisation d'un pan majeur du secteur public et à l'adoption d'un modèle de développement qui produit la précarité et approfondi les disparités entre les régions et le genre. La charge de ces orientations et de ces choix ne sera supportée que par les groupes de population les plus vulnérables de la société tunisienne, en particulier les femmes, car elles sont le maillon le plus faible en raison de la détérioration de leurs conditions juridiques, politiques et économiques, ce qui a été révélé par la pandémie de Covid-19, qui a aggravé les vulnérabilités et les disparités entre les différents groupes sociaux.

Un bref aperçu de la condition de la femme dans le contexte actuel relatif aux aspects économiques et sociaux :

- La population active en Tunisie, selon les dernières statistiques du premier trimestre de l'année 2020, compte environ 4 200 300. Les femmes représentent 29% contre 71% des hommes, ce qui est en soi un facteur principal qui entrave l'autonomie des femmes, affecte leurs familles et les tient responsables des dépenses et de la contribution au soutien de la famille. Il est à souligner que les statistiques officielles disponibles ne prennent pas en considération de nombreux travaux que les femmes accomplissent dans les secteurs marginalisés et informels, comme le travail domestique, le travail dans le secteur agricole et l'économie parallèle dans lesquels se multiplient les formes d'exploitation et les violations.
- En 2020, le taux de chômage des femmes a atteint 22%, contre 12,3% pour les hommes. Dans le même contexte, le taux de chômage des femmes dans les districts (grandes régions) a dépassé 35% dans 6 gouvernorats (région): Gabès, Kasserine, Jendouba, Kébili, Gafsa et Tataouine, soit une augmentation de 10 mille chômeurs par

rapport à l'année 2019, constatant que ces statistiques ont été enregistrées avant le confinement (mise en quarantaine) suite au Coronavirus.

- Selon une étude récente menée par le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale avec le Programme des Nations Unies pour le développement le 17 juin 2020, la quarantaine pourrait entraîner une augmentation du taux de chômage à 21,6% contre 15% actuellement avec le risque d'une hausse du taux de pauvreté à 19,2% contre 15,2% actuellement et une augmentation du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 2 millions, contre 1,6 million actuellement.
- Le taux de chômage des femmes diplômées de l'enseignement supérieur a atteint 41,1% en 2015, soit le double du taux de chômage des hommes, qui est de 21,4%. En revanche, environ 67% des diplômés de l'enseignement supérieur sont des filles. Les femmes représentent 57% des diplômés dans les domaines suivants: sciences, ingénierie, fabrication et bâtiment. 70% des femmes titulaires d'un doctorat sont pour la plupart en chômage.
- En général, le nombre de femmes analphabètes est plus élevé que celui des hommes. Cependant, l'écart des taux d'analphabétisme entre les femmes et les hommes augmente avec l'âge. En 2014, le taux d'analphabétisme était de 25% chez les femmes et de 12,4% chez les hommes. En revanche, plus de la moitié des femmes entre 55 et 64 ans sont analphabètes contre 19,9% des hommes du même groupe d'âge. Alors que dans la tranche d'âge 35-44 ans, 21,3% des femmes sont analphabètes contre 8,7% des hommes. Pour les jeunes, l'écart est très faible.
- En outre, l'accès des femmes aux ressources est difficile pour obtenir des prêts bancaires et l'accès à la propriété foncière, en particulier les femmes rurales qui ne jouissent même pas de leurs droits approuvés par le Code du statut personnel en matière d'héritage, et malgré leur contribution au développement économique et leur participation à la création de la richesse nationale, les femmes demeurent victimes de discrimination et d'inégalité sociales et de non jouissance de la richesse d'une manière équitable, en sus de la discrimination et de la disparité des salaires entre les femmes et les hommes, en particulier dans le secteur privé et le secteur informel, car des études ont montré que les salaires des femmes sont inférieurs au SMIG.

Sur un plan général, la Tunisie assiste:

Une propagation rapide des formes de travail précaire et non organisé, y compris les entreprises de sous-traitance, les services, le travail domestique, le travail agricole saisonnier

et les activités précaires, qui contribuent à l'économie familiale et au développement de l'économie et à la réduction du chômage, qui exposent les femmes à divers types de violence et à la violation de leurs droits.

Une détérioration du niveau des services et des infrastructures pour les secteurs de la santé, de l'éducation et des transports, le retrait de l'État du secteur public, la faiblesse de la gouvernance et la corruption. 20% de la population tunisienne ne bénéficie pas d'une couverture sanitaire, en plus de la grave pénurie de médicaments liée aux dossiers de corruption, qui empêchent les porteurs de maladies chroniques de se soigner.

L'exacerbation du décrochage scolaire, le déclin du système public d'éducation et de sa gratuité, l'exacerbation du phénomène des cours privés, des universités et des établissements privés qui perpétuent les inégalités sociales et réduisent l'égalité des chances dans les études, la formation et le travail.

Conscient des défis à relever et mesurant les risques de dégradation de l'Etat dans le contexte actuel:

- Nous affirmons l'adhésion à l'égalité pleine et effective entre les hommes et les femmes et l'abolition de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes dans tous les domaines politiques.économiques. sociaux et culturels.
- Nous lançons aujourd'hui, un cri de terreur à propos de l'exacerbation des dangers des choix politiques et économiques de l'État et l'infiltration du capital sauvage et anti national, qui sont dévastateurs dans tous les domaines de la vie, y compris l'environnement, la santé et l'économie, et préservent le taux de chômage, ce qui engendrent la baisse des salaires et des normes de la répartition équitable de la richesse et des revenus, la hausse du taux de pauvreté, l'augmentation de la criminalité , la prolifération des maladies, la propagation de la pollution et les dommages à l'environnement.
- Nous poursuivons notre refus à l'encontre de la loi n ° 49/2015 relative à la réconciliation dans le domaine administratif, qui, à notre avis, n'est pas moins dangereuse pour l'avenir de la démocratie en Tunisie car elle a permis aux fonctionnaires les plus corrompus sous l'ancien régime de reprendre leurs fonctions, et a contribué à l'émergence de nombreux corrompus tenant les rouages de l'Etat, qui extorquent les hommes d'affaires, ce qui a entravé la réalisation de la justice liée au système de corruption systématique qui sévit en Tunisie depuis des décennies.

- Attachées à notre droit de vivre dans un environnement sain et conscientes de l'impact des changements climatiques et environnementaux sur les femmes et de leur impact sur leurs moyens de subsistance, alors qu'elles sont conscientes de la rareté des ressources en eau et de leur manque d'accès à la richesse et à la propriété foncière, nous exigeons l'accélération de l'élaboration d'une loi garantissant l'égalité des successions garantissant l'accès des femmes à la propriété foncière et aux ressources publiques de l'État, afin de parvenir à la justice et à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.
- Nous lançons, aujourd'hui un second cri de terreur envers le décrochage scolaire, qui a augmenté d'une manière sans précédent, au cours des cinq dernières années, pour atteindre 526 mille décrocheurs et en vue de procéder à la révision du système éducatif de toute urgence, car nous sommes convaincues que la philosophie de l'éducation se base sur la construction d'un nouveau modèle susceptible d'édifier une société sans discrimination et fondée sur une culture d'égalité et de parité entre les sexes. Dans le même sillage, il est devenu urgent de mettre en place un programme majeur de lutte contre l'analphabétisme des femmes en les rapprochant de l'école via l'éducation et d'œuvrer pour trouver les solutions adéquates pour assurer la scolarisation obligatoire des filles notamment dans les zones défavorisées, en particulier dans les zones rurales..
- Nous réitérons notre attachement à la protection du secteur de la santé publique, qui doit assurer des services de qualité et bénéficier d'un renforcement pour garantir l'activation de la couverture sanitaire universelle et la jouissance du droit constitutionnel à la santé, et pour consacrer tous les droits liés à la santé, y compris le droit à l'avortement et les droits sexuels et reproductifs.
- Nous sommes attachés, plus que jamais, et continuons à œuvrer pour notre souveraineté alimentaire, qui fait partie intégrante de la souveraineté nationale, qui constitue le seul garant qui donne de l'importance aux économies et marchés locaux et nationaux à travers la centralisation des petits et moyens agriculteurs dans les processus de production, en sus de la priorité de l'agriculture familiale, des méthodes de pêche traditionnelles et de l'élevage basé sur les pâturages ainsi que les méthodes de production, de distribution et de consommation alimentaires basées sur le principe de durabilité environnementale, sociale et économique, qui est la voie alternative qui établit de nouvelles relations sociales exemptes de toute forme de persécution et de

discrimination sur la base du sexe ou de l'appartenance ethnique, de classes sociales ou encore d'ordre intergénérationnel.

- Nous devons œuvrer pour une nouvelle alternative de l'action politico-économique et sociale, comme arme de résistance et comme outil d'accumulation de richesse au sein de la société devant permettre la consolidation de la prise de conscience. ainsi que d'œuvrer à la diffusion d'un système de valeurs qui permet la valorisation de l'humain contrairement au modèle néolibéral qui se nourrit des valeurs de l'individualisme en faisant fi de l'intérêt public.